Image not found or type unknown

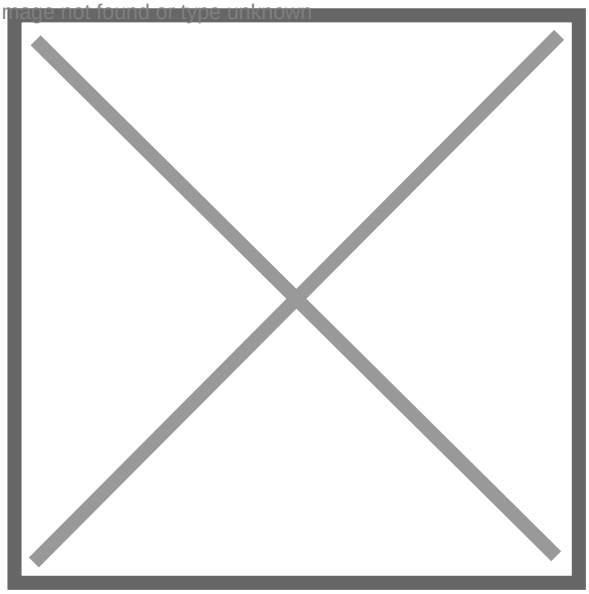

Passage d'un horaire de travail continu en horaire discontinu

Par **pascaloubreizh**, le **01/05/2017** à **22:42**

bonjour
je travaille en ehpad et jusqu'au 3 avril dernier je travaillais selon des horaires atypiques mais toujours en continu avec une pause repas comprise dans le temps de travail donc rémunérée.
Depuis le 3 avril on m'impose des horaires en discontinu comme suit : 8h-11h/11h20-14h/15h40-20h y compris un week-end sur 2. Je prends ma pause déjeuner à 11h pause non rémunérée.
Ma direction peut elle m'imposer ces nouveaux horaires sachant que je ne peux rentrer à mon domicile pendant la coupure d'1h40 car j'habite trop loin et qu'il n'y a pas de salle de repos sur mon lieu de travail permettant que je fasse une sieste mais juste un lieu pour prendre le repas.

Mon contrat de travail précise que : la répartition des horaires définie à l'article concernant mes horaires de travail(définis ainsi 35h/semaine, travail un week-end sur 2 1ere semaine :repos le mercredi, 2ème semaine : repos le lundi, samedi et dimanche)pourra être modifiée dans les cas suivants :
-absence d'1 ou plusieurs salariés en congé payé, maladie, maternité, formation
- surcroit temporaire d'activité
- réorganisation des horaires collectifs de l'établissement
ces modifications pourront conduire à une répartition de l'horaire sur tous les jours ouvrables et toutes les plages horaires sans restriction
cette dernière clause n'est elle pas abusive ? car cela voudrait dire qu'on pourrait m'imposer des horaires de nuit.
La modification de mes horaires correspond à une réorganisation des horaires collectifs.

Mon employeur est-il dans son droit malgré qu'il y ait passage d'un horaire continu à un horaire discontinu avec un temps de présence sur mon lieu de travail plus long et plus

contraignant mais moins fréquent, que ces changements d'horaire ont été imposés de façon unilatérale sans dénonciation des anciens horaires et sans mon accord ?

Je vous remercie pour votre réponse

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés